

Silvio Gambino
Université de la Calabre - Italie

EUROPE ET MÉDITERRANÉE: QUELLE INTÉGRATION

Europe et Méditerranée: quelle intégration?

par Silvio Gambino (Université de la Calabre - Italie)*

L'intégration de l'Europe avec les Pays méditerranéens, comme l'on sait, apparaît complexe pour différentes raisons. La première, si on l'analyse de près, soulève un problème définitoire. Celui-ci concerne la difficulté de circonscrire ce que l'on doit entendre par Méditerranée et par Europe, puisque le berceau originel (en vérité très originel) de l'Europe s'identifie justement avec la Méditerranée et les Pays qui l'entourent. Cette première réflexion nous aide à comprendre l'approche qui sous-tend les interventions de certains hommes politiques quand ils proposent leur manifeste de la "supériorité occidentale" sur les autres cultures méditerranéennes.

Dans cette optique, l'Union européenne – malgré les ouvertures importantes recueillies dans la "Déclaration de Barcelone" de 1995 qui introduit le partenariat euro-méditerranéen – a choisi, parmi de nombreuses possibilités, une idée de l'Europe réalisable peut-être géographiquement, mais improbable sous l'aspect culturel et historique parce que conçue substantiellement de façon monolithique et non pas polycentrique; une Europe, donc, qui n'est pas conçue sur la belle image des « cercles olympiques » de Jacques Delors - autonomes mais partiellement superposés et interdépendants – mais plutôt sur l'image des cercles concentriques. Cette Europe polycentrique – que nous sommes désormais nombreux à suggérer - devrait, en d'autres termes, se caractériser, dans le sens de la solidarité et de la coopération au développement, sur la base de quatre importantes macro-régions qui l'entourent et la connotent : la Méditerranée, la Région baltique, l'Europe centro-orientale et l'Europe occidentale.

Pour des raisons historiques, qui caractérisent les choix adoptés par les Etats membres au cours des années 50 (compréhensibles d'ailleurs dans une période d'après guerre), au moment où ils ont donné naissance aux premières Communautés économiques européennes, mais aussi pour la particularité de la forme d'Etat, à base socialiste, des Pays de l'Europe centro-orientale, l'Europe s'est limitée à se reconnaître dans une seule de ces macro-régions, la plus développée du point de vue économique et la plus stable du point de vue politique.

A la suite des rapports tissés au fur et à mesure avec les autres macro-régions de la part des Pères fondateurs du premier noyau de l'Europe, jusqu'à l'élargissement récent à 25 Etats membres (dont la plupart font partie

* Pour la préparation de ce texte, la lecture du transparent *paper* de A. Spreafico "L'Europa di fronte al Mediterraneo", in Atti Convegno triennale su "Potere politico e globalizzazione", organisé par l'A.I.S. et l'Université de la Calabre (26/27 septembre 2002) m'a été particulièrement utile ainsi que la bibliographie citée dans le *paper* pour le développement de l'analyse; ici nous rappelons, entre autres: AMOROSO B. (2000) *Europa e Mediterraneo. Le sfide del futuro*, Dedalo, Bari; CASSANO F. (2002) *Il Mediterraneo contro tutti i fondamentalismi*, in Aymard M. e Barca F. (coord.) *Conflitti, migrazioni e diritti dell'uomo. Il Mezzogiorno laboratorio di un'identità mediterranea*, Rubbettino, Soveria Mannelli; MORIN E. (2000) *Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée*, in Vidal-Beneyto J. et de Puymège G. (coord.) *La Méditerranée : modernité plurielle*, Unesco/Publisud, Paris; SPREAFICO A. (2002) *Individuo e comunità: una questione mediterranea*, in "Il dubbio. Rivista di critica sociale", III, 1, 57-64; SAMI NAÏR, "¿Debe la U.E. abrirse a la orilla sur del Mediterráneo? Un callejón sin salida", in *El País*, 20/XI/2005.

d'Etats à forme socialiste), la configuration actuelle de l'Europe a fini par acquérir, de façon détournée, le caractère des politiques euro-centriques qui quelquefois assument, de par les orientations des coopérations au développement des Pays membres, les contours de véritables politiques post-coloniales. Cela a repoussé dans l'ombre un processus différent et possible d'intégration européenne, en mesure de valoriser les différences, les institutions et les cultures de l'ensemble des quatre macro-régions citées en tant que parties idéales d'une "Europe élargie". De ce choix initial dérive une politique d'intégration européenne limitée à l'Europe occidentale et poursuivie à travers la valorisation des règles économique-fiscales. Ce n'est que récemment, à partir du Traité de Maastricht et, par la suite, celui d'Amsterdam, que les Institutions européennes se sont ouvertes à la positivisation des droits fondamentaux communautaires, lesquels, en vérité, avaient déjà été reconnus par voie jurisprudentielle par le Juge communautaire. Cette reconnaissance a été accueillie dans le Traité constitutionnel signé à Rome à la fin du mois de septembre 2004 et a conduit à l'incorporation de la "Charte européenne des droits et des libertés fondamentales" (Charte de Nice) dans les Traités communautaires. Grâce à cette constitutionnalisation communautaire, les droits fondamentaux cessent d'être reconnus et protégés seulement en fonction du marché européen, comme l'avait établi une célèbre sentence communautaire (*Wachauf*, 1989), pour devenir des prétentions subjectives pleinement reconnues et protégées dans le respect des standards nationaux (c'est-à-dire les « traditions constitutionnelles communes ») et des standards communautaires et internationalistes (C.E.D.H.), suivant une logique de 'constitutionalisme *multilevel*'.

La Méditerranée entendue, dans le sens illustré ci-dessus, comme l'Europe du sud, en tant que périphérie de l'Union, c'est-à-dire composante sur le même pied d'égalité dans l'idée d'Europe élargie, s'est retrouvée concernée, pour cette raison, par des politiques de simple soutien au développement dans une optique de dépendance totale par rapport à l'Europe. Dépendance que les Pays de la Méditerranée sont en mesure d'effacer si, et seulement si, ils acceptent la logique des accords euro-méditerranéens, en y impliquant l'appareil culturel et idéologique qui les connote.

Sous ce profil, que nous rappelons seulement ici, le thème évoqué pourrait solliciter la même discussion faite à propos de l'élargissement au-delà des quinze Pays membres et au-delà des 25 aujourd'hui. Cela, certainement pas pour les raisons conservatrices présentes dans une partie du "non" français au referendum de ratification du TC, qui ont fait suspecter /craindre des risques de *dumping* social de la part des nouveaux Pays adhérents au 'Club Europe' par rapport aux premiers Pays souscripteurs, mais plutôt parce que si cet élargissement n'inclut pas parmi les Etats membres, outre à la Turquie, les douze Pays du bassin méditerranéen, ces Pays finiront par acquérir définitivement un caractère périphérique.

Pour ces raisons, un système communautaire conçu comme une coordination du polycentrisme des communautés régionales comprenant plusieurs Pays et non pas seulement ceux qui font partie de l'Europe et qui l'ont définie institutionnellement jusqu'à ce jour, apparaîtrait plus cohérent et adéquat. Dans cette optique, on aurait pu penser, et il est encore possible de le faire, à la formation d'au moins quatre communautés de coopération stables et homogènes, respectueuses des diversités culturelles et prêtes à instaurer une politique de développement moins orientée vers une logique à caractère économique et plus résistante aux processus

d'émargination économique et politique produits en particulier dans l'aire méditerranéenne; processus qui assument, aujourd'hui, les formes de la guerre en Irak, du conflit israélo-palestinien et du terrorisme fondamentaliste virulent, ce dernier désormais globalisé et internationalisé.

L'Europe actuelle se trouve donc en face de nombreux problèmes à résoudre contextuellement: celui de la consolidation des Institutions communautaires, à travers la ratification du Traité et la construction d'une identité européenne, et celui de l'élargissement, lequel définit, dans l'Europe non polycentrique actuelle, comme un problème idéologique ce qui ne devrait pas l'être; c'est-à-dire le problème de la sélection des principes idéologiques et religieux, comme l'a bien mis en évidence le débat sur le Préambule du Traité. Dans ce cadre, le 'problème des identités' constitue une question centrale pour le consensus aux Institutions communautaires comme elles sont définies aujourd'hui. En outre, bien entendu, le schéma actuel des Institutions communautaires se prête (prêterait) mal à assurer un cadre apte à prendre en charge les cultures, les identités et les religions dans une Europe qui trace justement ses limites au-delà des limites actuelles, en incluant, parmi les autres, les Pays qui en ont formé le berceau historique originel.

Pour devenir la base d'un système constitutionnel accompli et pleinement légitimé d'un point de vue historique et politique, les Institutions européennes ne peuvent que rechercher, peut-être avec des résultats pour le moment douteux, la fondation d'un *demos* européen, puisque les différentes composantes culturelles, historiques et politiques de l'Europe sont toutes et chacune porteuses de valeurs, religions et identités difficilement reniables, dans le cas où le reniement serait (mais il ne peut pas l'être) un objectif acceptable et culturellement admissible.

Bien que le fait de parler d'une identité europeo-méditerranéenne apparaisse pour le moment irréaliste, cela ne doit pas nous empêcher de penser une Europe étroitement liée à la Méditerranée. Si nous ne voulons pas remonter dans les millénaires jusqu'aux lointaines origines de la culture méditerranéo-européenne, nous ne pouvons pas toutefois oublier l'apport important de la culture arabe à la philosophie et aux sciences exactes (c'est une façon de dire) de l'Europe médiévale; tout comme nous ne pouvons pas passer sous silence l'importance de l'apport arabe à la culture de l'eau que l'on doit assumer comme conscience passée de la protection d'un écosystème européen, qui préoccupe tant aujourd'hui, et à juste titre, les législateurs et l'exécutif communautaires.

De la même façon, il nous faut prendre acte, en accord avec le sociologue français Edgar Morin, que la logique de l'opposition entre le monde européen et le monde méditerranéen finirait par se polariser seulement, et de façon tout à fait inadéquate, sur la nature des religions respectives, en oubliant que le déphasage historique entre les deux mondes et leurs cultures semble relever plutôt de la différente vitesse de l'économie dans les deux macro-régions, dont les causes historiques ne peuvent pas (naturellement) être examinées ici. Cette opposition aurait comme résultat de confiner l'Islam dans une optique de fermeture envers les autres cultures, alors que les potentialités et la pratique tolérante de l'Islam religieux constituent une expérience historique incontestable, en ce qu'elle doit assumer l'extranéité totale de l'Islam traditionnel « tolérant » à la stratégie terroriste.

On peut en conclure que l'Europe doit se démontrer aujourd'hui à la hauteur de la culture de la rencontre, en refusant celle du conflit de civilisation, poursuivie par un certain nombre d'irresponsables, comme le souligne en particulier le politologue nord-américain Huntington. L'Europe a le devoir de démontrer que son modèle d'Etat laïque est capable de tolérance, contrairement à ce qu'il est advenu au cours des siècles qui ont précédé et ouvert la voie à la Renaissance d'abord et à l'Illuminisme ensuite. Tolérance – pour rappeler la pensée lucide de Voltaire – signifie la capacité d'accorder le droit d'expression même aux idées que l'on peut juger erronées mais qui sont simplement différentes des nôtres. Dans cette direction, en suivant à nouveau la stratégie accueillie dans la Déclaration de Barcelone, il s'agit d'opérer sur le thème fondamental de la culture, de l'information et sur le rôle central de la société civile et de l'opinion publique dans les Pays de la Méditerranée.

Outre le partage de finalités relatives à la coopération en matière de lutte au terrorisme, à la criminalité organisée et aux trafics de drogue et d'êtres humains (manifestations modernes de l'antique esclavage), il s'agit de mettre en oeuvre des formes et des structures de consultation entre Pays européens et Pays du Bassin méditerranéen, mais aussi entre les régions des différents Pays. La récente révision constitutionnelle italienne (2001), reconnaît justement aux régions, au dernier alinéa de l'art. 117, la possibilité de conclure des "accords" avec les Etats et des "ententes" avec des organismes territoriaux compris dans un autre Etat dans les cas et selon les formes disciplinés par des lois de l'Etat.

Il s'agit, en outre, de promouvoir et soutenir le développement de mouvements culturels et sociaux de la part des citoyens méditerranéens. Il s'agit encore de réintégrer complètement et en toute égalité la composante islamique de l'Europe méditerranéenne (intégration de la Turquie en Europe; des Turcs en Allemagne; reconnaissance de la Bosnie Herzégovine et de l'Albanie en tant que nations européennes; intégration maghrébine en France et en Grande-Bretagne). Il s'agit enfin d'actualiser une réforme culturelle de fond de l'instruction publique et des systèmes nationaux d'éducation en mesure d'intégrer la logique prédominante en Europe de l'efficiencia du taylorisme avec l'idée critique, entièrement méridionale/méditerranéenne (F. Cassano) à l'égard de la pensée quantitative et parcellisée de la culture nord-américaine. L'ouvrage récent de Rifkin sur le "*Rêve européen*" indique justement les différences (culturelles, jusqu'à en devenir quasiment anthropologiques) entre modèle européen et modèle américain dans la diverse considération de l'homme dans les deux cultures, au-delà et au-deçà de l'Océan atlantique, et dans les deux différents modèles d'organisation sociale et économique.

En conclusion, il s'agit de convenir sur une nouvelle idée de l'aire Méditerranéenne, conçue non seulement en tant que réalité économique, qui dépend fortement aujourd'hui de la coopération européenne au développement, mais plutôt en tant que lieu de rencontre de civilisations différentes, indépendantes, comme un concept évolué de civilisation est en mesure de recueillir et de pratiquer. L'école, l'université, le monde culturel, associatif et politique constituent les référents nécessaires de cette stratégie diverse et innovatrice de penser à l'aire méditerranéenne et à la nouvelle future Europe. Dans l'hypothèse contraire, nous retomberons inévitablement dans le schéma du conflit des civilisations dont a parlé, sans trop convaincre, Huntington.

Une idée différente de civilisation, au contraire, s'approprie, selon sa définition même, le rapport avec l'altérité culturelle et le pluralisme des appartenances. A vrai dire, les Institutions européennes actuelles partagent déjà la finalité (établie dans le Préambule du nouveau Traité) selon laquelle les peuples européens sont "*unis dans la diversité*", et dans cette composition plurielle s'engagent à poursuivre les objectifs du Traité constitutionnel européen. Il s'agit d'une logique de cohérence qui, en s'en appelant à un principe dialogique reliant dans l'unité plusieurs logiques différentes, pourrait développer des processus de contamination mutuelle entre des éléments antagonistes. Le grand mérite de l'utilisation de ce principe dialogique finalisé à la rencontre des cultures opérant dans la région méditerranéenne est qu'il constitue une source de dialogue réciproquement avantageux, dans lequel aucune des deux parties n'est destinée à succomber, mais au contraire à s'enrichir, à se renouveler grâce au contact et au dialogue.

Le dialogue interculturel promu par la Conférence de Barcelone, avec des résultats jusqu'ici pour le moins limités – en ce qu'il concerne des individus appartenants à des cultures et des réseaux sociaux diversifiés – implique, pour se réaliser, une reconnaissance paritaire, sous-tendue par la connaissance et la prise en charge de l'unicité de l'identité de l'Autre, des Autres. Il souligne que la reconnaissance même des droits de l'homme comprend la reconnaissance de l'identité culturelle collective dans laquelle les identités individuelles naissent, s'accroissent et se nourrissent.

Les voies à suivre, de façon plus intense par rapport à ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui (peu ou rien), sont celles des rencontres officielles et non officielles, des projets de recherche conjoints entre écoles et universités des Pays européens et méditerranéens (on rappelle à ce propos que l'expérience de la mobilité *Erasmus/Socrates* des étudiants universitaires constitue une des initiatives les plus adéquates pour la légitimation culturelle de l'idée actuelle d'Europe, mais qu'il faudrait valoriser et étendre sous la forme d'un Projet modifié *Socrates/Mundus*, différent du projet actuel qui résulte pratiquement impraticable du point de vue administratif pour les Universités italiennes), celles des accords et des projets politiques, économiques et culturels, orientés à promouvoir un cercle vertueux de connaissance, de dialogue et de communication. Si cet ensemble d'initiatives, concernant le niveau social et communautaire et celui de l'école et de l'université, est/était utilisé, il pourra/pourrait constituer l'instrument le plus adapté à déclencher et soutenir un processus qui re-proposerait avec quelques possibilités de succès, surtout s'il est accompagné – à moyen/long terme – par la coopération économique au développement, la stratégie positive du pluralisme dialogique dont on a parlé précédemment. Pour un tel dialogue, il est nécessaire d'affronter un sacrifice réciproque d'identités individuelles et collectives, entendu toutefois non pas dans le sens de leur négation mais plutôt dans celui d'une non absolutisation. Ce dialogue interculturel doit être formulé dans des conditions de parité, sans intégrismes ou tentatives d'imposition d'un modèle sur l'autre, sans les formes plus ou moins cachées de néo-colonialisme européen/occidental; en bref, un compromis poursuivi sans arrière-pensées, comme pourrait être le compromis de ceux qui voudraient défendre les valeurs de la tolérance occidentale, que, naturellement, tous les Occidentaux (moi compris), à partir d'Erasmus de Rotterdam, assument comme valeurs positives jusqu'à les

reconnaître comme fondantes de la culture rationnelle et illuministe de la culture occidentale relative à la personne, à la société et à l'Etat.

Ce compromis pourra être couronné de succès seulement si l'Europe, et plus en général le monde occidental, sauront comprendre combien les autres cultures peuvent encore leur enseigner. Mais il réussira si ces cultures elles aussi renoncent à la tentation de se renfermer dans le rôle de victime ou dans une mentalité d'agressé. Dans cette optique, donc, l'Islam et les Pays de la Méditerranée doivent apprendre à accepter constructivement la modernité afin de savoir fournir leur apport important et renouvelé à la civilisation européenne/mondiale, car les intégrismes, comme l'a souligné récemment un célèbre historien tunisien, Mohamed Talbi, "représentent des maladies de l'identité appauvrie par notre refus de changer et qui se nourrissent de la misère matérielle et intellectuelle".

Pour conclure ces brèves réflexions, nous pouvons dire que, au fond, nos communautés sont toutes des "communautés imaginées" et que nous sommes tous des "métis" en mesure d'affirmer, de vivre et de réinventer notre identité. Il sera donc plus facile d'imaginer des formes de vie en commun et de dialogue ; conscients de nos appartenances multiples et nécessaires, mais prêts à ne pas nous fossiliser en elles. D'ailleurs, nous savons bien quelles folies de la raison et quels drames l'histoire tragique de la pureté raciale a disséminé en Europe et dans le monde; dans le passé, cette folie a constitué partout (et peut constituer aujourd'hui encore) une stratégie poursuivie cyniquement par des couches politiques et/ou des *leaders* politiques au pouvoir (l'expérience tragique de la désagrégation de l'ex Yougoslavie et la course nationaliste à la défense des ethnies devraient avoir sensibilisé la conscience civile européenne). Dans cette optique, nous pouvons ainsi reconnaître combien l'Europe rationnelle et illuministe a produit d'original et d'universel pour le meilleur et pour le pire: la raison, la science, la technique, l'état-nation, la démocratie, l'industrie, l'humanisme, l'universalisme non religieux, la laïcité. Sur la base de sa propre civilisation, pour avoir envahi le monde, d'abord sous forme de colonialisme et aujourd'hui sous celles du mercantilisme et de la consommation, l'Europe a rendu partiellement incertaines les frontières mêmes de la civilisation.

Pour cette raison, d'une part, la rencontre de cultures apparaît plus simple, en ce que la culture européenne – que cela plaise ou non – a semé des germes dans les autres civilisations; de l'autre, parce qu'étant elle-même polyculturelle, elle comprend aujourd'hui plus clairement la signification de la rencontre et du conflit avec la diversité. Il s'agit seulement de vouloir la reconnaître et s'y intégrer par le dialogue.